

SOLIDARITE
FEMMES

L'INVISIBLE ÉLÉPHANT
ou les enfants dans la violence conjugale

avril 97

L'invisible éléphant

ou

les enfants
dans la violence conjugale

Béatrice Cortellini
Anne Lanfranchi
Elisabeth Rod

© SOLIDARITÉ Femmes Genève / avril 1997
Reproduction autorisée sous réserve de référence explicite à la source.

1. INTRODUCTION	4
Cadre et but de notre action	5
Propos de ce dossier	5
2. L'ACCUEIL	7
La situation de l'enfant	7
La prise en charge	7
La phase d'accueil en résumé	8
3. LE SEJOUR	9
La situation de l'enfant	9
La prise en charge	9
Les activités récréatives	10
Les groupes d'expression	12
Les activités avec les adolescents	15
Le travail sur la relation mère-enfant	16
4. LE DEPART ET LA TRANSITION	18
La préparation du départ	18
Une transition en douceur	18
Des bases stables pour le futur	19
5. CONCLUSION	20
Un bagage pour l'avenir	20

1. Introduction

Cinq ans d'expérience

SOLIDARITÉ Femmes Genève accueille dans son foyer d'hébergement des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Voici cinq ans, l'association a décidé de consacrer plus d'attention et d'énergie à son action auprès de ces derniers. S'inspirant de pratiques existantes, notamment dans des maisons d'accueil similaires au Canada, deux collaboratrices¹ ont fait équipe pour donner naissance à une véritable prestation aux enfants hébergés. Un programme spécifique a été progressivement développé et mis en place, en complément de l'activité principale d'aide aux femmes.

Des enfants jamais épargnés.

Avec plus de force encore que nous ne l'avions présumé, l'évidence s'est imposée : ces enfants ne sont jamais épargnés par la violence conjugale. Et si la violence atteint une grande intensité dans les familles que nous recevons, rien n'autorise à penser qu'il en va différemment dès l'instant où elle fait irruption dans le couple parental. Que les enfants assistent directement ou non aux scènes de violence n'est pas un facteur déterminant de l'ampleur réelle de l'atteinte : se représenter ces événements peut donner naissance à une angoisse tout aussi profonde que leur spectacle. L'enfant peut aller jusqu'au fantasme que, pendant son absence ou son sommeil, son père devient un de ces personnages mythiques et effrayants qu'il rencontre dans les récits fantastiques.

Si ces enfants ne sont généralement pas reconnus comme en grande difficulté - "ils ne vont pas si mal que ça", entend-on souvent -, et passent si fréquemment à travers les mailles du filet de protection sociale, c'est que leur malaise est difficile à identifier dans sa gravité. Pour se rassurer, la mère, le père, l'entourage, les intervenants et la société inclinent à penser que les enfants ne pâtissent pas ou peu de cette violence qui n'est pas dirigée contre eux, surtout s'ils n'en sont pas les témoins oculaires. On aime à croire que l'enfant souffre moins que l'adulte, qu'il s'accommode plus facilement de toute situation. Mais en réalité, indépendamment de ce qu'il peut montrer, il est particulièrement fragilisé par ce que vivent ses parents. Cela se manifeste souvent par des problèmes de comportement ou de communication, des difficultés d'apprentissage, des troubles physiques comme l'énurésie, ou encore la pauvreté des relations avec les enfants du même âge.

A son arrivée, Louis² (7 ans) ne sait pas s'exprimer autrement qu'en hurlant, avec un débit très rapide et beaucoup de répétitions - comme pour écraser tout son entourage et tenter de prendre exagérément la place.

Marie (10 ans) ne sait pas comment aller vers les autres, ou le fait si maladroitement qu'elle heurte, donne des coups et se fait donc rabrouer chaque fois qu'elle ose s'approcher.

¹ Psychologue et éducatrice de formation, les deux collaboratrices qui assurent aujourd'hui cette prestation ont une solide expérience de travail avec les enfants, dans leurs domaines respectifs du soutien psychopédagogique et du jeu théâtral et clownesque.

L'ensemble de l'activité occupe 70% d'un poste de travail.

Une supervision régulière accompagne l'activité. Elle est effectuée par une thérapeute de famille ayant longtemps exercé au sein du service de la Guidance infantile.

² Tous les noms figurant dans ce dossier sont fictifs, sauf les noms de clown choisis par les enfants comme décrit plus loin.

La violence et l'enfant.

La tension et l'angoisse que porte l'enfant sont dues directement à la violence et aux sentiments confus qu'elle suscite chez lui. Comme il n'arrive pas à en saisir la cause, il peut facilement se sentir responsable de son déclenchement et de la mésentente entre ses parents; lorsqu'il fait du bruit, qu'il répond ou ne répond pas, ou encore laisse tomber un objet... Le poids de sa responsabilité est écrasant et s'accompagne souvent de la conviction que sa présence protège sa mère de même que son père, qu'en son absence le pire peut arriver. Cela peut donner lieu, par exemple, à un refus obstiné d'aller à l'école.

Chaque jour, à la sortie de l'école, David (7 ans) se précipite à la maison pour s'assurer que sa mère va bien. Il confie d'ailleurs sa double angoisse à sa maîtresse d'école : il a peur de trouver sa mère morte, et il craint en même temps que son père aille en prison s'il la tue.

Cadre et but de notre action

SOLIDARITÉ Femmes reçoit les enfants qui arrivent avec leur mère. Toute son intervention repose sur le postulat que la femme victime de violence conjugale a besoin d'une aide appropriée dont l'objectif premier est de restaurer sa dignité bafouée. Ce n'est que sur cette base, même encore fragile, qu'elle pourra reprendre une maîtrise sur les événements de sa vie et faire des choix pour le futur. Cela suppose évidemment qu'elle puisse trouver dans ce refuge un lieu protégé et dans cette institution un appui.

Le père, absent et si présent.

SOLIDARITÉ Femmes n'entre pas en contact avec le partenaire violent, par souci de loyauté envers la femme qui vient se mettre à l'abri. Pour des raisons évidentes de sécurité, l'adresse du foyer d'hébergement est protégée et aucun renseignement téléphonique n'est fourni au sujet des consultantes ou de leurs enfants. La médiation parentale s'exerce donc dans le lieu adéquat qu'est le Service de Protection de la Jeunesse, vers lequel la mère est orientée dès son arrivée. C'est aussi vers lui que le père est renvoyé s'il contacte l'association.

Si sa présence physique n'est pas autorisée, ce père demeure très présent. Tout particulièrement dans les activités d'expression où la place qu'il occupe dans le cœur de son enfant peut être reconnue dans toutes ses dimensions et où, comme on le verra plus loin, il est le centre de bien des interrogations.

Propos de ce dossier

Ce dossier reprend les phases successives de la démarche pratiquée à SOLIDARITÉ Femmes :

- l'accueil,
- le séjour,
- le départ du foyer et la transition.

Il souligne à chaque étape les problèmes rencontrés par l'enfant ainsi que l'aide qui lui est apportée sous différentes formes. Sa première ambition est de mettre en évidence

à quel point il est nécessaire d'entendre et d'aider ces enfants. Il répond ensuite au besoin de dresser l'état d'un modèle original de prise en charge. SOLIDARITÉ Femmes a voulu rassembler ici les observations, les analyses et le savoir-faire acquis au long de cinq années de travail avec ces enfants dont la mère est victime de violence conjugale.

C'est aussi une respiration, un repère marqué dans le cours du travail toujours en mouvement, pour le plaisir d'en partager les fruits avec toutes celles et ceux qui soutiennent l'association, des pouvoirs publics aux membres sympathisants.

2. L'accueil

La situation de l'enfant

L'enfant, migrant malgré lui.

L'enfant hébergé à SOLIDARITE Femmes est souvent comme un migrant dans sa propre ville. Il sait que sa mère fuit une situation intolérable, qu'elle ne voit plus d'autre issue que de partir. Il ne sait pas pourquoi c'est aujourd'hui qu'on part ni où on va, mais il fait partie du voyage. Ce sentiment de migration est toujours accompagné d'un besoin de réaménager son environnement concret et ses habitudes de vie. Cela exige de prendre acte de la séparation d'avec "avant" pour vivre dans une nouvelle réalité, ce qui signifie pour l'enfant quitter son père, sa maison, ses objets et ses animaux familiers, souvent son école et ses camarades... Il s'agit bien d'une forme de migration.

Adrien (8 ans) sortait de l'école quand sa mère est passée le chercher précipitamment pour venir au foyer. Il n'a pas été prévenu, n'a eu aucune prise sur les événements. Très désorienté à son arrivée, son plus grand souci était de n'avoir pas pu emporter les livres qu'il devait rendre à la bibliothèque.

Désarroi et culpabilité.

Est-ce ma faute ? Parfois, un geste ou une attitude de l'enfant a servi de prétexte à la scène de violence qui a déclenché le départ; il peut alors s'en croire responsable. Ou bien il peut avoir eu une influence décisive sur le départ de diverses manières : il a appelé à l'aide lors d'une scène très violente, l'institution scolaire s'est inquiétée de ce qui n'allait pas chez lui, il s'est opposé à la violence de son père ou s'est rebellé contre lui, son père s'en est pris à lui et l'a frappé pour la première fois...

Ai-je abandonné mon père ? Non seulement l'enfant est pénalisé par cet exil, mais il a souvent l'impression d'abandonner son père. Il éprouve dans ces instants un sentiment de trahison vis-à-vis de celui qui est resté seul à la maison.

La prise en charge

Quand il arrive au foyer, l'enfant est reçu avec sa mère par la collaboratrice de permanence. Le "cahier d'accueil" qu'il reçoit lui explique où il arrive et pourquoi il est là. Il précise aussi que tous les enfants et les mamans qui vivent dans cette maison y sont venus pour les mêmes raisons, que les papas ou les maris n'y viennent pas car ce n'est pas chez eux. On fait les présentations, on visite la maison et on explique les règles qui permettront d'y vivre en bonne intelligence avec les autres.

Soulager sa responsabilité

Vient ensuite l'accueil proprement dit qui s'effectue le premier jeudi après l'arrivée de la famille. Il réunit les intervenantes chargées des enfants, la mère et le ou les enfant-s durant trois quarts d'heure environ, dans la salle de jeux. C'est un moment privé, réservé à cette famille en particulier.

Le premier soin à l'enfant est de le laisser mettre ses propres mots sur les événements du départ, peut-être l'inciter à dessiner le plan de sa maison ou le chemin qui l'a amené au foyer. Puis ce sont les intervenantes qui verbalisent. Le fait de parler de la violence

à l'enfant devant sa mère - ou d'en parler avec elle devant lui - casse la représentation qu'il a souvent que "en parler, ça va faire du mal à sa mère ou déclencher de nouvelles violences". Les parents sont nommés comme responsables de la situation, la mère reconnue comme celle qui a décidé le départ. Elle y avait d'ailleurs souvent songé avant, prenant contact avec SOLIDARITÉ Femmes ou d'autres instances qui pourraient l'aider, sans que l'enfant le sache. Ce premier contact individualisé soulage l'enfant de son sentiment de responsabilité face aux événements, lui permet de s'orienter dans ses pensées contradictoires et de s'apaiser un peu.

Briser le silence

Ce qui souvent était caché est maintenant connu, partiellement divulgué à SOLIDARITÉ Femmes, parfois aussi à un autre service comme l'école, la Protection de la Jeunesse ou la police. Ce brusque changement peut entraîner des sentiments de honte : l'enfant ne voudrait pas que les autres sachent ce qui se passe chez lui. Il peut avoir l'illusion que, tant que la violence n'est pas dite, elle n'existe pas vraiment. Peut-être n'a-t-elle même pas eu lieu ? C'est en tout cas le pacte implicite qui s'était établi; le rompre, c'est faillir à la loyauté familiale. Il est alors très utile qu'un adulte extérieur à la famille vienne remettre les choses à leur place, identifie la violence et la replace dans un cadre qui la nomme et la condamne.

Lui permettre d'être un enfant.

Une fois l'enfant apaisé et la situation explicitée, il peut aborder l'étape suivante. Elle vise à lui permettre de s'identifier comme un enfant et de se consacrer aux activités et aux préoccupations de son âge.

L'instauration d'un rapport de confiance avec la mère est à ce stade primordiale, il faut tisser une alliance avec celle qui, en ce lieu, demeure la principale éducatrice de son enfant. La levée de toute ambiguïté sur le rôle de chacune écarte le risque d'une fâcheuse rivalité. De même, il est souhaitable d'établir des contacts de partenariat avec l'école et, si nécessaire, avec les autres services concernés³ en vue d'une cohérence de l'ensemble des adultes vis à vis de l'enfant.

La phase d'accueil en résumé

Les principaux objectifs de cette phase d'accueil sont donc

- d'ouvrir un accès à l'enfant, avec l'aval de la mère,
- de lever le silence qui pèse sur la violence,
- de reconnaître la violence comme la raison de l'arrivée dans ce lieu,
- de définir les rôles respectifs dans le foyer de l'enfant, de la mère et des intervenantes.

³ Notamment Service de Protection de la Jeunesse, Service médico-pédagogique, Guidance infantile, Tuteur général.

3. Le séjour

La durée de l'hébergement est au maximum de six mois. Le séjour s'organise dans la cohabitation de cinq ou six femmes et de leurs enfants quand elles en ont, ce qui représente en moyenne dix à quinze personnes dans le foyer. Chaque femme assume la vie quotidienne pour elle-même et sa famille, notamment le rythme de vie, les activités, les courses, les repas, la sécurité pour elle et les siens. Cette formule originale parmi les lieux d'hébergement a été choisie pour favoriser une continuité du mode de vie familial. L'écueil de la déresponsabilisation de l'adulte est ainsi évité et les rôles respectifs mère / enfants maintenus. La présence d'intervenantes dans le foyer se limite à quelques heures par jour. Dans ce mode de fonctionnement, l'organisation institutionnelle ne prétend pas se substituer au rôle parental, même si les règles indispensables à une vie collective viennent apporter quelques contraintes inévitables.

La situation de l'enfant

Les enfants accueillis ont tous une expérience similaire de la violence et cette caractéristique commune en fait une population homogène à cet égard, en particulier sous deux aspects précis :

- la parentification⁴, qui peut représenter une façon positive de grandir si c'est une expérience ponctuelle et réactionnelle à une situation, comme aider un parent à surmonter un chagrin. Mais si cette relation s'installe, la tâche devient trop lourde pour l'enfant car elle n'est pas à la mesure de son âge, par exemple s'il en vient à exercer l'autorité dans la famille ou à devenir le confident d'un de ses parents qui compte sur lui comme sur un adulte. Dans les deux cas pourtant, et bien qu'à des degrés divers, l'enfant ne fera pas l'économie de la souffrance et de l'angoisse liées à cette expérience.

- la confrontation constante à l'insécurité. L'imprévisibilité des comportements parentaux et de l'irruption de la violence, l'ignorance de ce que demain réserve, contribuent à installer une profonde incertitude qui se signale notamment par une difficulté globale d'anticipation.

Ces deux caractéristiques, ainsi que l'expérience que les enfants ont faite de la violence constituent le pivot de l'intervention et vont déterminer le choix de la méthode, des points forts et des angles d'approche.

La prise en charge

Les activités s'articulent en trois pôles. Les deux premiers s'adressent individuellement à l'enfant et passent par le jeu qui, à cet âge, ouvre une communication plus facile et plus riche que le langage parlé. Le troisième s'intéresse à la relation mère-enfant, en présence de la mère. Toutes les activités avec les enfants sont assurées par les deux mêmes intervenantes; on verra plus loin l'intérêt multiple de cette disposition.

⁴ En référence à la notion introduite par I. Boszormenyi-Nagy (1973) et qui décrit un renversement momentané ou durable des rôles parent-enfant.

Les activités récréatives

Le mercredi, des après-midi récréatives sont proposées aux enfants à l'extérieur du foyer. La plupart y participent, mais il n'y a pas d'obligation.

Négocier et anticiper

Que va-t-on faire aujourd'hui ? Le choix de l'activité donne lieu à discussion; on apprend d'abord la négociation.

Ce jour-là, tout le monde est réuni dans la salle de jeux avant le départ. Les enfants ont à choisir : piscine ou cinéma. Damien (12 ans) clame "si on ne va pas à la piscine, je ne viens pas". Et il essaie, sous diverses menaces, de faire pression sur les autres. Les intervenantes relèvent ces pressions, mettent en évidence le mécanisme puis invitent chaque enfant à dire sa préférence. Certains ont été plus sensibles que d'autres à la manoeuvre d'intimidation de Damien et hésitent beaucoup. Finalement, c'est quand même le cinéma qui l'emporte. Damien continue à manifester son désaccord mais on lui rappelle que sa mère l'a confié aux intervenantes et que c'est elles qui décident en dernier ressort, même s'il est mécontent. On peut négocier, mais un moment arrive où la discussion doit laisser place à l'action et, en tant qu'adultes, elles ont voix prépondérante !

On reconnaît aussi les contraintes objectives liées à chacune des activités évoquées : le temps qu'il fait, les heures d'ouverture de la piscine ou de la patinoire. On ne peut pas aller se baigner au lac en hiver, le parc de loisirs convoité est trop loin... Avant le départ, on discute des places dans les voitures, du trajet qu'on va emprunter, de l'heure du retour; on organise l'ensemble de l'après-midi. Pour certains il est très difficile d'exprimer une préférence. Pour tous il est difficile d'anticiper.

Retrouver les plaisirs de son âge.

Ces sorties sont l'occasion d'accompagner les enfants dans des activités où le jeu est valorisé. Les intervenantes se joignent au plaisir de jouer, participent activement, privilégiant le faire sur le dire. Le but est que l'enfant retrouve son âge et son rôle d'enfant dont la parentification a tendance à le priver.

Durant la première promenade, André (11 ans) marche les mains ouvertes de chaque côté du visage, paumes vers l'arrière, en expliquant qu'il doit surveiller le chemin dans ses rétroviseurs. Il a fallu le convaincre que c'était la tâche des adultes, ici des intervenantes, d'assurer la sécurité; il a fallu aussi s'occuper beaucoup de son petit frère pour le libérer de ce devoir et lui permettre de réintégrer sa place d'enfant. Alors André a enfin pu baisser les bras et se détendre.

Ce garçon, qui assume avec sérieux de nombreuses tâches responsables au sein de la famille, trouve là un cadre où il s'autorise à jouer gratuitement et avec plaisir. C'est comme s'il mettait ces instants à profit pour assouvir son besoin d'être un enfant et pouvait d'autant mieux, le reste du temps, réendosser le rôle "d'homme de la famille". Au fil des semaines, il parvient de mieux en mieux à concilier les deux et trouve une sorte d'équilibre.

A l'inverse, et tout au long du séjour de la famille au foyer, il n'a jamais totalement accepté de ne pas disposer des prérogatives réservées aux enfants de plus de 15 ans, comme par exemple la clé de la porte d'entrée.

La parentification induit en effet des bénéfices secondaires - autorité, respect, valorisation - en compensation de ses inconvénients - souci, responsabilité, temps consacré à des tâches utiles. Et de même que l'enfant n'abandonne que difficilement ces inquiétudes d'adulte, il peine à renoncer du même coup aux privilèges de cette

position. Ce n'est pourtant qu'à ce prix qu'il pourra, au moins momentanément, se trouver en harmonie avec son âge réel et affronter des difficultés qu'il sera en mesure de résoudre, parce qu'elles seront à sa taille.

Le poids de la parentification transparait également dans la réaction de l'enfant aux entretiens entre sa mère et les intervenantes du foyer : alors qu'il pourrait ressentir son exclusion comme une rupture dans sa relation privilégiée à sa mère, non seulement il les accepte bien mais il s'en montre même plus calme, voire soulagé. Comme s'il était allégé du poids de cette responsabilité parentale.

Reconnaître ses émotions

Ces après-midi offrent aux intervenantes des occasions de nommer à haute voix les émotions que les enfants manifestent à la faveur des déplacements et des jeux. Ces décryptages rencontrent une réceptivité attentive de la part des enfants qui sont très touchés de cette compréhension.

Dans le minibus qui emmène le groupe, Sabine (8 ans) émette méthodiquement ses madeleines, bien qu'elle sache pertinemment qu'il est interdit de manger dans le bus pour ne pas le salir. On le lui rappelle, mais elle continue avec encore plus d'ardeur. Aux enfants qui demandent ce qu'a Sabine, une intervenante répond : "je pense qu'elle est triste". Alors la petite fille arrête et fond en larmes. Ces mots ont été pour elle le signal qu'elle est reconnue dans sa tristesse, qu'elle a le droit d'être triste et de l'exprimer. Constaté simplement sa tristesse c'est la reconnaître, la respecter, sans prétendre la consoler, ni même qu'elle est consolable.

Il arrive aussi que l'enfant refuse l'interprétation proposée, proteste que "C'est pas vrai ! N'importe quoi !" et poursuive son activité provocatrice. Il faut alors lui rappeler que, à défaut d'être toujours bien compris, chaque être humain doit apprendre à respecter certaines lois inhérentes à la vie de groupe.

Redéfinir son rapport aux adultes

Souvent, les enfants déploient des stratégies destinées à mettre les adultes en situation de concurrence ou de désaccord, comme autant de tests de leur capacité à les séparer. Ils sont en train de vérifier l'effet de comportements qu'ils ont dû avoir avec leurs parents et qu'ils se sont peut-être reprochés; ils se donnent l'occasion de voir si deux autres adultes vont avoir la même réponse et donc s'ils peuvent avoir une part de responsabilité dans la mésentente entre leurs parents. Le cadre ludique permet à l'enfant de rejouer le même scénario et de trouver des réponses à ses interrogations sans danger de conséquences désastreuses, à l'abri du simulacre.

Apparaît ici à l'évidence la nécessité d'une bonne cohérence entre les intervenantes et l'intérêt du fait qu'elles soient deux, ce qui peut susciter chez l'enfant une représentation du couple parental. Il va expérimenter des rôles qu'il ne peut pas jouer en famille. Etre deux avec l'enfant, c'est également donner l'idée de communauté et introduire une circularité.

Arthur (7 ans) refuse obstinément de mettre son manteau pour sortir. Tout le groupe doit attendre, la tension monte. L'adulte qui a donné l'injonction rappelle qu'il neige, sans succès. Elle en appelle alors à l'autre adulte "Qu'est-ce qu'on va faire ? Tout le monde attend qu'Arthur mette son manteau !". La seconde peut alors émettre des hypothèses "Peut-être n'aime-t-il pas son manteau, ou bien veut-il savoir si on va vraiment l'attendre longtemps ?". L'enfant a plus de facilité à répondre à l'autre adulte qu'à celle avec laquelle il est en confrontation; elle peut s'adresser directement à lui "Elle t'embête, elle, avec cette histoire de manteau ?"

"Oui, elle m'emmerde !". Et voici le dialogue renoué par personne interposée... L'escalade du conflit se trouve désamorçée par la troisième personne jouant le rôle d'intermédiaire.

Les activités récréatives, enfin, sont source d'observation des enfants qui va nourrir les activités d'expression du lendemain.

Les groupes d'expression

Le jeudi en fin d'après-midi prennent place les "groupes". C'est ainsi que sont appelées les activités d'expression organisées en petits "groupes" de un à trois enfants selon les âges et les affinités des jeunes enfants présents dans le foyer. Pour les adolescents (à partir de 13 ans environ), la formule d'entretiens individuels s'avère en général plus appropriée. Nous reviendrons à eux plus loin.

Le "groupe" se déroule dans la salle de jeux, les portes étant fermées. C'est un moment confidentiel et personnel pour l'enfant, au même titre que sa mère participe aux réunions hebdomadaires entre les femmes hébergées dont il sait qu'elles sont régulières, que toutes doivent y participer et que, ce soir là, une intervenante vient spécialement pour s'occuper des enfants puis les mettre au lit. Au contraire des sorties du mercredi, les groupes-enfants font partie intégrante de la vie au foyer et chaque enfant est tenu d'y participer.

Quand Laurent (10 ans) refuse de venir parce qu'il n'a "pas envie, et puis c'est con", les intervenantes expriment leur désaccord et exigent qu'il vienne le dire au groupe. L'obligation ne consiste pas tant à rester qu'à venir au rendez-vous. Virginie (9 ans) lui répond que ça l'ennuie qu'il ne vienne pas. Le petit frère de Laurent (6 ans) en revanche, souhaite qu'il parte le plus vite possible. Une intervenante regrette qu'il ne veuille pas rester car il va manquer au groupe. L'autre renchérit que c'est dommage car il est plus difficile, parfois, de rester en dehors de ce qui se passe que de participer. Laurent prend le temps d'écouter tout le monde avec attention. Mais il s'en va. Le même canevas se reproduit tous les jeudis pendant un mois environ. Après quoi, Laurent se décide à rester plus ou moins régulièrement.

Les groupes d'expression, qui durent une heure environ, se déroulent en trois temps dont la durée respective est variable pour laisser la plus grande place aux opportunités et aux demandes de l'enfant.

Le prologue

D'abord la "discussion" pour rassembler le groupe, présenter les nouveaux, expliquer les absences parmi les enfants ou les intervenantes. C'est une forme de préliminaire durant lequel chacun peut s'exprimer et être entendu sur les sujets les plus divers qui lui tiennent à coeur comme une visite à son père, des problèmes à l'école, le départ d'une famille. Cela débouche souvent directement sur des jeux.

Les jeux : jouer avec son propre passé

Les bons et des mauvais souvenirs : ce jeu vise à faire resurgir de bons ou de mauvais souvenirs d'une période rejetée ou idéalisée, à reprendre contact avec la réalité et à nuancer ses sentiments. Souvent, l'enfant réagit à la perte de sa vie d'avant en figeant ses souvenirs et en arrêtant le temps pour nier le changement. Un indice retrouvé peut l'aider à reprendre le cours d'une mémoire vive.

Les réminiscences sont parfois déconcertantes. Pour Amélie (9 ans), le bon souvenir de la vie à la maison était d'avoir "passé une porte rouge avec son papa

pour aller rendre les bouteilles vides". Quelle émotion est-elle rattachée à ce moment, à cette image du passé ? L'exploration n'est pas utile, l'essentiel est d'avoir retrouvé une trace agréable dans une période sombre.

Le génogramme : l'enfant est ici invité à représenter graphiquement ce qu'il sait de sa famille sur plusieurs générations, avec des indications telles que noms, prénoms, surnoms, naissances, âges, morts, filiations... Il peut également faire figurer les personnes qui lui sont proches ou qui comptent pour lui bien qu'elles ne fassent pas partie de la famille proprement dite. En même temps qu'il dessine, il communique sa perception de la famille; les autres peuvent le questionner, ce qui fait rejaillir des souvenirs, des précisions, des anecdotes. Les intervenantes, comme les enfants, dessinent à leur tour leur famille. En dessinant son génogramme, le sujet accède à une représentation de son histoire et de la place de chaque personne dans la chaîne familiale. Du même coup, se forme à ses yeux une vision plus complexe des membres de sa famille et des divers liens qui les unissent.

Jouer à être quelqu'un d'autre

Les déguisements : après les activités basées sur le passé et le présent vécus, le rite du déguisement introduit une transition entre le réel et le faire semblant, concrétisant et facilitant l'entrée dans le jeu. A sa première participation, chaque enfant se choisit un costume et un nom - toujours précédé de "Madame" pour les filles et de "Monsieur" pour les garçons - puis il est présenté au groupe sous cette identité. En principe, ce seront désormais ses attributs personnels pour cette activité, jusqu'à la fin de son séjour.

Pour les jeux symboliques, on ouvre le "placard des jeux" qui contient des accessoires et du matériel réservés à cette activité. Commence alors la phase des jeux proprement dite. Jeux symboliques dans lesquels l'enfant pénètre toujours avec une grande facilité : comme c'est "pour du jeu", il peut s'exprimer librement. Il aborde indirectement les thèmes qui le préoccupent et n'est donc pas tenu de prendre parti pour l'un ou l'autre de ses parents. Il ne risque pas de se trouver en position de délateur. A travers le jeu et l'illustration d'un vécu sur le mode symbolique, il peut laisser libre cours à sa personnalité, à ses attentes, à ses désirs et ses émotions.

Dans cet espace, l'enfant exerce la maîtrise des événements, il est en sécurité. Il va en profiter pour apprivoiser ses angoisses et aménager ses relations aux autres, guidé par deux adultes disponibles qui l'accompagnent dans ses émotions et peuvent les mettre en mots. Les intervenantes orientent également le choix des jeux suivant l'âge des enfants et la réalité de leur situation.

Les jeux clownesques. Pour commencer ces jeux, tout le monde se peint le bout du nez en rouge. Les intervenantes définissent ensuite où seront la scène, les coulisses et le public, c'est-à-dire le reste du groupe. Une consigne est donnée.

Sur scène, une chaise; en coulisse, un clown enfant avec un clown adulte (une des intervenantes). Les clowns doivent entrer en scène puis, chacun à leur tour, s'asseoir sur la chaise, exprimer un sentiment déterminé et ressortir. Cet exercice se répète à un rythme soutenu, de manière à obtenir des passages rapides et spontanés d'un état à l'autre. Ce n'est pas toujours facile, ainsi Madame Resilla (6 ans) n'ose-t-elle pas entrer en scène, elle boude dans un coin. Le clown adulte doit la rassurer, lui donner la main ou lui proposer d'entrer cachée derrière son dos. Peu à peu prise au plaisir du jeu, Madame Resilla va parvenir à s'exposer aux regards. La sensation d'être sur scène, face à d'autres, renforce son

sentiment d'exister individuellement et débouche sur le bonheur simple d'être là, d'oser être là, regardée pour elle-même, de se faire confiance, d'être applaudie.

Les histoires jouées. Contrairement aux jeux clownesques, l'enfant définit ici lui-même le cadre de l'histoire. Il invente le début de la trame, distribue les rôles et répartit les positions respectives de départ.

Madame Clarinette (8 ans) habite au premier, Madame Sidonie (une intervenante) est sa voisine du rez-de-chaussée. La première possède un éléphant, au mépris du règlement de l'immeuble. Madame Sidonie, dérangée par le bruit et les vibrations occasionnés par l'éléphant, appelle la police. Mais chaque fois que celle-ci arrive, en la personne de Madame Biscotte (l'autre intervenante), Madame Clarinette a réussi à cacher son éléphant et prétend que sa voisine est folle. Tant et si bien que la police se fâche et se retourne contre Madame Sidonie. A bout de nerf, celle-ci déménage. Suivie par Madame Clarinette dont le désir avoué était d'importuner sa voisine. L'intervenante propose alors d'échanger les rôles. Madame Clarinette va être la voisine importunée et devient effectivement folle car l'éléphant va jusqu'à détruire sa maison. Elle appelle à son tour la police qui la rabroue et l'avertit qu'elle ne se déplacera plus désormais que s'il y a une preuve. C'est le moment d'arrêter le jeu, on demande à l'enfant de raconter la fin de l'histoire. Madame Clarinette explique qu'elle va finir par trouver une crotte d'éléphant, ce qui lui permettra d'apporter la preuve de son existence. La police pourra alors enfin intervenir.

L'histoire jouée se termine par un moment d'échange entre l'enfant et les intervenantes pour commenter le scénario et comparer les sentiments éprouvés dans les différents rôles successifs : plaisir, gêne, honte, colère, injustice...

Les histoires en images : ici encore, l'enfant construit lui-même son histoire, et il la raconte à travers une suite de clichés instantanés montée comme un roman photo.

Jeux pour les plus petits. D'autres techniques sont également sollicitées, comme la pâte à modeler, la peinture, la dinette, les jeux de construction, les marionnettes qui font peur ou qui dévorent, les téléphones, etc. Elles sont proposées aux plus petits (3 à 5 ans) qui sont invités à choisir eux-mêmes dans le placard ouvert.

Luisa (3 ans) choisit les Lego et construit des maisons en commentant : le foyer où elle habite, la crèche où elle retrouve d'autres enfants, la piscine... mais elle refuse obstinément de construire la maison où vit son papa, tape du pied et interdit même à l'intervenante, en lui mettant la main sur la bouche, de prononcer son nom. Jusqu'à un mercredi où l'on passe devant un terrain de foot. Elle s'exclame alors "mon papa aussi, il joue au foot". Le lendemain, la maison de papa apparaît dans son paysage et on peut parler de lui. Le passage est trouvé.

La conclusion du "groupe"

C'est le retour à la réalité et au calme, avant de ressortir de la salle de jeux. On referme le placard à clé, le groupe est fini jusqu'à la prochaine fois. Les plus petits ont droit, chacun son tour et le temps du remontoir de la boîte à musique, à être bercés dans une couverture transformée en hamac. C'est le rituel qui marque la fin des "groupes".

But de ces activités

A la faveur des activités d'expression, il s'agit pour les intervenantes de comprendre ce que chaque enfant exprime à travers des manifestations qui vont du trouble du sommeil et de l'alimentation à une agressivité intense en passant par un désintérêt scolaire ou

au contraire un investissement exclusif. Chaque enfant développe des réactions propres à son caractère, à son stade de maturité, à sa culture familiale; à travers elles s'inscrivent des messages essentiels. L'enfant a beaucoup à dire, à vérifier, à demander. Il s'exprime moins facilement par la parole que l'adulte et dit souvent beaucoup par son comportement, ses jeux, ses choix de scénarios. Une écoute attentive de ces messages permet d'entrer en communication.

Dans tous ces jeux, le sujet doit rester l'enfant "ici et maintenant", ce qu'il est aujourd'hui, dans le lieu où il se trouve. Dans des situations créées, on va lui procurer l'occasion d'éprouver des sentiments et de les reconnaître, avec l'intention de préparer l'avenir, non d'interpréter le passé et encore moins de le réparer. Il serait illusoire de croire ou de faire comme si les choses pouvaient redevenir comme avant : tout n'est pas réparable, la vie d'un être ne se construit pas d'éléments indépendants dont certains pourraient se retirer sans affecter les autres.

Le terrain du jeu offre à l'enfant un champ où expérimenter sans danger des pistes nouvelles, des issues à la violence qui ne relèvent ni du rêve ni du récit mythique. Ce n'est bien sûr qu'une trace légère, et il appartiendra à cet être qui est aujourd'hui un enfant de la cultiver ou de l'oublier.

Les activités avec les adolescents

Une douloureuse lucidité

Avec les adolescents, des entretiens individuels sont plus adéquats qu'en groupe. En général, ils n'ont que peu ou jamais parlé de la violence qu'ils ont connue. Et pourtant, leur vision de ce qui se joue entre les adultes se révèle étonnamment lucide et élaborée. L'adolescent parvient à évaluer la situation à la lumière de son expérience. C'est certainement une manière efficace de se protéger contre les événements qui lui échappent, mais cela engendre aussi chez lui un manque de confiance dans les adultes et une grande incrédulité devant leurs promesses et leurs projets, proche parfois du fatalisme.

Faire confiance à sa mère

Ces entretiens portent sur la confiance que l'adolescent peut accorder aux décisions immédiates que sa mère va prendre. Comment seront-elles tenues ? Et si elles ne correspondent pas à ses désirs, comment composer avec ces dispositions ? Il faut reconnaître l'autorité parentale... et parfois s'en accommoder, tâcher d'en tirer le meilleur.

Catherine (16 ans) n'arrive pas à anticiper sa vie future. Malgré des preuves comme la signature d'un bail d'appartement et l'introduction d'une procédure de divorce, elle n'arrive pas à croire à la détermination de sa mère. Elle a plusieurs expériences de départs, et surtout de retours, qui ne lui ont été ni annoncés ni expliqués. Deux jours avant l'emménagement, elle n'ose pas encore se réjouir, persuadée que "c'est pas encore gagné". Un sentiment d'irréalité fragilise ses attentes et ses projets. Ce n'est qu'une fois entrée avec sa mère et son frère dans le nouvel appartement qu'elle peut commencer à y croire.

Rétablir la relation au père

Le père fait souvent l'objet d'un rejet catégorique chez l'adolescent hébergé au foyer. "Je ne veux pas le voir, je ne veux plus rien avoir à faire avec lui, il n'existe plus pour moi", ces paroles trahissent le désarroi de ses sentiments, sans doute amplifié et

dramatisé par les tourments et le besoin d'absolu propres à cet âge. Là aussi, il faudra composer. La loi et les règles sont très présentes; le droit de visite doit s'exercer.

Nicolas (13 ans) a systématiquement saboté la rencontre, chaque fois de manière différente, et refusé de rétablir un quelconque contact.

Le lien indissoluble de filiation, la coexistence possible de sentiments contradictoires à l'égard d'une même personne font l'objet de longues discussions. On cherche ce qu'on aimerait pouvoir dire à ce père, lui raconter. L'approche est évidemment bien plus complexe, l'affaiblissement des tensions bien plus difficiles à négocier quand les enfants ont été personnellement et directement en butte à la violence de leur père ou en conflit ouvert avec lui.

Vivre son adolescence

Une des caractéristiques de l'adolescence est le besoin de prendre ses distances et de s'individualiser par rapport à la cellule familiale, souvent au travers de conflits avec les parents. Mais dans une configuration de violence entre ces derniers, il est presque impossible à l'adolescent de réaliser cette opposition. Pris dans les enjeux de la crise du couple parental qui polarise toute son attention, il ne trouve pas d'espace où réaliser son propre mûrissement.

L'idée essentielle est qu'il est toujours nécessaire de dire au revoir ou merci pour pouvoir partir en paix et se détacher réellement d'un lieu, d'une personne, ou d'un âge. S'il n'est pas possible de faire la paix avec l'autre, alors il faut au moins parvenir à régler la situation pour soi-même avant d'aller plus loin. C'est un travail qui passe, lui aussi, par la vie quotidienne de l'adolescent, par des discussions très concrètes sur le déroulement de la prochaine visite à son père ou les discussions avec sa mère, les questions scolaires, les permissions, les sorties, les activités de loisir, etc.

Le travail sur la relation mère-enfant

Comme dans le travail individualisé, l'intervention repose sur la vie ici et maintenant, partant de faits concrets pour ouvrir un espace d'échange. Le rythme est modulable, autour d'une fois par mois. En règle générale, les entretiens se déroulent avec la présence active de l'enfant. Les sujets abordés sont par exemple la préparation d'une visite chez le père, l'organisation des vacances à venir, l'école. La relation mère-enfant est abordée dans ses aspects les plus divers, mais le plus souvent à propos des limites. Qui, de la mère ou de l'enfant, décide quoi ? Quels sont leurs domaines de compétence respectifs et quelles sont les autres parties à considérer : le père, l'institution, l'école, la société.

Une mère exprime le souci qu'elle se fait pour organiser les vacances d'été de son fils (8 ans). Deux mois lui ont été nécessaires pour accepter et demander l'aide concrète proposée, pour ne plus craindre cette intervention comme une ingérence dans sa relation très exclusive à son fils. Elle parlait pour la première fois de sa peine à confier son enfant à quelqu'un d'autre. Puis sont apparus les problèmes pratiques posés par l'énurésie de l'enfant, les questions et les sentiments de la mère à ce sujet. Dans un troisième temps, sont venues les difficultés entourant les visites du garçon chez son père.

Respecter le rythme individuel

Il est indispensable de respecter le rythme d'un cheminement parfois long, chaque nouvelle étape ne se révélant qu'avec la résolution de la précédente. Le premier souci

exprimé en cache souvent d'autres, qui n'apparaîtront qu'à leur tour. Vouloir précipiter ce mouvement ne risquerait que d'en briser l'élan.

Lorsque les enfants sont adolescents, l'intervention a souvent pour simple objet de restaurer la communication entre eux et leur mère. La confiance construite au fil des entretiens avec les intervenantes fait office de garde-fou pour contenir les tensions qui envahissent et brisent habituellement leurs échanges.

Virginie (15 ans) et sa mère se plaignent chacune de son côté que l'autre n'entend pas ce qu'elle lui dit. La médiation a eu pour effet de rétablir le contact. Virginie a pu dire à sa mère qu'elle avait besoin d'elle, qu'elle aimerait qu'elle lui consacre parfois quelques vrais moments, sans son beau-père ou son petit frère. De son côté, sa mère a pu lui répondre qu'elle l'aimait. Quoi de plus simple, de plus vrai, et parfois de plus difficile à se dire ? Tout n'est pas réglé par cet échange, mais l'essentiel est que l'expérience de la confiance et du dialogue ait été refaite et que la voie soit ouverte pour la suite.

Une aide élargie si nécessaire

Lorsqu'une situation suscite la préoccupation des intervenantes ou que la mère, directement ou indirectement, appelle une aide particulière, un travail élargi est mis en place. Sont désignées par là des réunions auxquelles vient se joindre l'intervenante qui s'occupe individuellement de la femme hébergée. Il arrive parfois que la présence des enfants soit jugée inappropriée. Les mères ont conscience que leur ambivalence est un facteur d'instabilité pour leur enfant : bien souvent, elle saisissent l'occasion de parler à coeur ouvert de ce souci qui leur est familier. Le faire apparaître et l'analyser peut alléger leur culpabilité confuse et les aider à rétablir une relation mère-enfant plus saine.

Quand Pierre (9 ans) transgresse systématiquement les règles de la vie au foyer, qu'il adopte des comportements violents et inacceptables contre les personnes et les objets, que faut-il faire ?

Un travail en réunion élargie, sans l'enfant, a été proposé à la mère comme une condition nécessaire à la poursuite de l'hébergement de la famille. L'entretien a débuté avec le rappel des règles du foyer, particulièrement celles de la vie des enfants. On a ensuite recherché ensemble quels moyens pourraient amener une amélioration sensible dans le respect des règles de la part de son enfant. Sur proposition de la mère, et une fois sa certitude acquise qu'il n'y avait pas de risque de fugue, il a été décidé d'un commun accord que, lorsque Pierre deviendrait insupportable, il serait envoyé passer un moment dans le jardin pour "piquer sa crise" à l'extérieur. Après ces "hors-jeu", le garçon rentrait en effet un peu calmé et parvenait, du moins temporairement, à cesser les provocations et à normaliser ses relations avec les autres, en particulier avec sa mère.

Dans des situations particulièrement délicates, cette collaboration étroite entre toutes les parties prenantes a aussi le mérite de resserrer la coordination et la cohérence de l'intervention. D'une manière générale, on constate que ces entretiens élargis concourent à alléger les tensions. Parfois même, dans des situations explosives, c'est le rire qui vient à éclater, élargissant des liens trop serrés, ouvrant la porte à la distanciation et à la relativisation. C'est rassurant, apaisant, et le dialogue peut s'installer.

4. Le départ et la transition

Le départ du foyer n'est pas du tout du même ordre que celui qui a précédé l'arrivée. Ce n'est pas une fuite précipitée vers l'inconnu, mais un départ anticipé, préparé, quelle qu'en soit la destination. Cette fois, l'élan porte vers l'avenir, ne retient pas vers ce qu'on laisse. Les entretiens avec la mère et l'enfant se font plus intenses et plus fréquents, ils tournent autour de l'organisation de la vie future. Où habitera-t-on, avec qui, comment ce sera, qui décidera ? Quelle chambre sera la mienne, mon école ? Papa va-t-il rejoindre la famille ? Si non, où vivra-t-il, le verrai-je, quand, comment ? Le champ des questions est vaste, il faut être à l'écoute des préoccupations de l'enfant et de sa mère et tenter de trouver ensemble des réponses.

Dans la majorité des cas, la mère va vivre seule avec son ou ses enfants. C'est la première fois qu'ils vont se retrouver en tête à tête et la relation va obligatoirement s'en trouver modifiée. C'est l'occasion de reparler des règles et de redire à qui il appartient de les poser.

La préparation du départ

Le dernier jeudi, un entretien réunit l'enfant et sa mère avec les intervenantes pour marquer le départ du foyer. Très souvent, l'enfant emporte une peluche qu'il a particulièrement appréciée. Sinon, il se voit offrir une assiette ou un petit objet qu'il prendra dans ses paquets, comme une trace concrète de son déménagement à lui.

Pablo (8 ans) s'émerveille devant l'assiette qu'il vient de recevoir "Mais comment tu savais que le bleu est ma couleur préférée ?" reconnaissant l'intention de lui offrir un souvenir très personnel; il l'emportera précieusement.

Les intervenantes lui disent ce qu'elles retiendront, ce qu'elles ont apprécié chez lui, le cheminement parcouru durant ces mois. Elles lui remettent des photos. Souvent elles reçoivent en échange un dessin à épingler dans le bureau; dès sa première visite, l'enfant se précipitera pour vérifier qu'il s'y trouve toujours. Les enfants s'inquiètent fréquemment : "Tu penseras à moi ? Est-ce que tu te souviendras de moi ?". Dans le contexte de la violence, il est essentiel de mettre en évidence la continuité du lien : ce n'est pas parce qu'on quitte les gens qu'ils n'existent plus, l'absence n'est pas disparition. La preuve, c'est qu'on continuera à se voir, l'enfant pourra vérifier que la maison n'a pas changé, que les gens n'ont pas été détruits.

Une transition en douceur

La mise en place d'une transition a pour but de ne pas rompre brutalement le lien qui s'est créé, de le distendre en douceur. Elle est convenue de façon très individualisée, selon la situation particulière, les contraintes matérielles et l'emploi du temps. Généralement, l'enfant va revenir durant deux ou trois mois pour les activités du mercredi ou du jeudi, ou bien les deux jours. Le terme est en général fixé aux prochaines vacances scolaires pour l'accrocher à un repère significatif pour l'enfant.

La transition sert souvent aussi à passer le relais vers d'autres activités extérieures que les enfants, dans leur ensemble, ont peu pratiquées auparavant, au détriment d'ailleurs d'une socialisation profitable. Une fois l'expérience faite d'accompagner son enfant jusqu'au foyer, il sera plus facile à la mère de continuer ailleurs pour d'autres activités.

Des bases stables pour le futur

Ce qui est initié durant le séjour, surtout par les sorties du mercredi, c'est une individualisation de l'enfant, un apprentissage que la séparation n'est pas obligatoirement douloureuse. La mère, de son côté, a appris à confier son enfant. Elle peut désormais le laisser sous la responsabilité de quelqu'un d'autre sans avoir l'impression de l'abandonner, vaquer à d'autres occupations et même se consacrer un peu de temps à elle-même.

Sur le plan pratique, un réseau relais a été constitué mais tout n'est pas toujours complètement réglé. Un entretien a lieu avant le départ avec la mère seule pour faire le point et le bilan du séjour. Souvent, elle doit se préparer à assumer entièrement, et pour la première fois, le rôle de cheffe de famille. Différentes instances ou services d'accompagnement peuvent entrer en action.

5. Conclusion

Contre la violence, la loi

Vouloir imposer sa loi personnelle par la violence est la transgression de la loi sociale, prévalante à celle de l'individu. Lorsque cette transgression est opérée par un de ceux à qui il incombe d'enseigner la loi à l'enfant, elle est doublement troublante pour lui. C'est pourquoi il est essentiel d'axer le travail avec les enfants sur les limites, l'affirmation légitime et la maîtrise de soi, le respect de l'autre. Ce n'est possible que par référence aux lois sociales, aux règles du groupe et aux comportements de vie.

L'expérience du respect des règles et de ses effets bénéfiques est le meilleur pédagogue. A la perception d'une loi inique et arbitraire, ou à sa réduction répressive, l'enfant va pouvoir substituer une image positive, celle de la loi qui permet de vivre ensemble et libres. Elle est la même pour tous et, en cas de désaccord, c'est le juge qui dit comment il faut la comprendre. L'enfant lui-même, comme chacun de ses parents, est soumis à des lois. Il doit aller à l'école, par exemple, et respecter les conventions établies pour lui par les adultes dont c'est le rôle.

Les intervenantes ne sont pas toutes-puissantes, elle sont ici des adultes représentant la communauté et elles aussi obéissent à des règles.

Un bagage pour l'avenir

Le parti pris du travail "ici et maintenant" correspond à l'objectif de soin immédiat. Redonner des repères à l'enfant, lui permettre de comprendre ce qui est arrivé est essentiel pour qu'il reste en contact avec la réalité et continue à se bâtir sur des bases stables.

Dans le même temps, une perspective de prévention sous-tend l'ensemble : elle repose sur la conviction qu'une issue à la violence a été révélée, que le souvenir de cette expérience est acquis à l'enfant, comme un bagage qu'il emportera.

Solidarité Femmes Genève
46, rue de Montchoisy
CH - 1207 Genève
Tél. +41 22 797 10 10